

Pour faciliter les démarches des professionnels

En signant un accord de partenariat avec **Créditrelox** le Synhorcat souhaite donner à ses adhérents les moyens d'accéder plus facilement à certains financements.

Créditrelox, nouveau partenaire officiel du Synhorcat

Nous représentons les entreprises patrimoniales et indépendantes, rappelle **Didier Chenet**, président du Synhorcat. À leur tête, nous avons des chefs d'entreprise dont le métier n'est pas la banque. Nous devons aujourd'hui les aider dans leurs besoins de financement. Notre objectif est de les mettre en contact avec les bonnes personnes, celles qui peuvent faciliter leurs démarches et les soutenir dans la mise en œuvre de leur dossier de financement. "Créditrelox, société créée en 2005 par **Jean-Philippe Deltour** et **Stéphane Kirsch**, répond à cet objectif. "Ici, le chef d'entreprise qui recherche un crédit d'investissement à long terme se repose sur le savoir-faire et le réseau d'un spécialiste du prêt professionnel."

"METTRE EN VALEUR LES ATOUTS DU PROJET"

Le dirigeant d'entreprise est accompagné dans son projet du montage à l'obtention de l'accord final. "Trouver la bonne banque est un vrai casse-tête, souligne **Marcel Bénézet**, vice-président du syndicat. Toutes les banques ne réagissent pas de la même manière à un dossier. C'est très compliqué pour l'entrepreneur qui ne sait pas à quelle porte frapper." L'offre Créditrelox prévoit une analyse de faisabilité du projet, une sélection des partenaires bancaires, le montage du dossier de financement, l'envoi du dossier aux établissements de crédit et de caution mutuelle, l'organisation des rendez-vous bancaires et la négociation de l'ensemble de la relation bancaire. "La préparation d'un dossier est essentielle, convient Jean-

Philippe Deltour. L'entrepreneur n'a pas forcément toutes les notions en main, ni les connaissances des rouages bancaires nécessaires. Nous l'assistons dans le montage et nous cherchons les solutions de financement les plus compétitives", indique **Jean-Philippe Deltour**, qui ajoute : "Aujourd'hui les banques sont frileuses mais cela dépend aussi de la manière dont le dossier est construit. Il faut savoir mettre en valeur les atouts du projet. De plus, nous présentons les projets à une liste choisie de banques." La convention mise en place par le Synhorcat intègre également les services de **Primo Finance**, une société de conseil en subventions et aides diverses, potentiellement proposées par les départements, les régions, l'Europe... "C'est quelque chose que les indépendants connaissent très mal et qui prend, c'est vrai, du temps. Mais, là encore, il existe des financements auxquels ils peuvent prétendre. Pourquoi ne pas les aider à en profiter ?", conclut **Didier Chenet**.

SYLVIE SOUBES



De gauche à droite **Clément Moreau** de Primo Finance **Jean-Philippe Deltour**, **Marcel Bénézet** et **Didier Chenet**.